

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2012/07/17-19

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 17 juillet 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 modifié relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,

DÉCIDE :

OBJET : Tarifs d'inscriptions
aux 13èmes Rencontres des Chimistes Théoriciens Francophones

Le conseil d'administration approuve les tarifs d'inscriptions aux 13èmes Rencontres des Chimistes Théoriciens Francophones suivants :

- **150 € pour des étudiants, doctorants et post-doctorants,**
- **300 € pour les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs ou autres.**

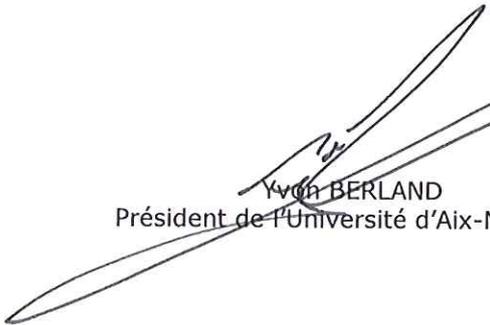
L'inscription donne droit :

- aux actes du congrès
- à la participation aux ateliers du dimanche après-midi
- aux sorties prévues durant l'après-midi social
- aux pauses café
- aux déjeuners du lundi 2 au jeudi 5 juillet inclus
- à l'apéro-poster
- au repas de gala
- à une carte de métro pour effectuer jusqu'à 10 trajets sur le réseau bus/métro de la ville de Marseille.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 17 juillet 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

